

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 21 janvier 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, en ajournement de l'assemblée tenue le 6 janvier 2009, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

AFFAIRES DIVERSES

- **2187 – 2009** – Révision d'estimés – Mandat aux Consultants;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité ratifie le mandat confié à la firme Teknika-HBA par le directeur général à l'effet de procéder à la révision ou actualisation des coûts qui avait été établis en date du 10 octobre 2003 par cette même firme pour un projet qui consistait à prolonger le réseau d'aqueduc jusqu'à proximité de l'usine d'épuration ainsi qu'à raccorder au réseau d'égouts une partie des terrains du secteur avoisinant l'usine d'épuration.

ADOPTÉ

- **Projet secteur de la rue Roux** – Réalisation de certaines études et emprunt pour en acquitter les coûts – Avis de motion;

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement décrétant un emprunt maximal de \$25,000.00 pour acquitter le coût de certaines études requises en regard du projet de prolongement du réseau d'aqueduc et/ou d'égouts jusqu'au secteur de la rue Roux dépassé l'usine d'épuration.

- **2188 – 2009** – **Convention collective** – Lettre d'entente 2009-1 (rémunération hebdomadaire des brigadiers scolaires) – Explications par le directeur général et secrétaire- trésorier ;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte le projet de lettre d'entente 2009-1 de manière à faire concorder les dispositions de la convention collective concernant la rémunération des brigadiers scolaires avec la pratique qui se fait à cet égard depuis nombre d'années;

Le Maire et le directeur général sont autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité le document en question.

ADOPTÉ

- **2189 – 2009 – Concertation Danville Inc.** – Plan de développement social dans la M.R.C. des Sources ;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité indique son accord au projet du « *Plan de développement social dans la MRC des Sources* » tel que présenté par Concertation Danville Inc, au formulaire intitulé « *Formulaire de soumission de cahier de charges à titre de mandataire local pour la phase 2 de la démarche* ».

ADOPTÉ

- **Arrivée du Conseiller Michel Plourde à 19h20**

- Présentation de rapports (Plans d'intervention, révisions de coûts etc... par les représentants de la firme Teknika-HBA inc.

- **2190 – 2009 – Projet secteur de la rue Roux** – Mandat à une firme;

Considérant le projet sous étude pour le secteur de la rue Roux et consistant à prolonger le réseau d'aqueduc jusque dans le secteur de l'usine d'épuration;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche qu'un mandat soit confié à la firme « Les Consultants Enviroconseil Inc. » pour faire procéder au forage d'un puits dans le secteur pour vérifier la possibilité d'un approvisionnement en eau souterraine à raison d'un minimum de 109 m.c./j. répartis sur une période de 12 heures et qu'advenant une conclusion favorable quant à l'approvisionnement, une évaluation sommaire des coûts de construction d'une unité de production d'eau potable, accessoires et dépendances incluses conforme aux normes environnementales en vigueur actuellement soit préparée.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**